

## Gestion des déchets

### Contexte

La mise en place d'un tri des déchets d'activité à risques infectieux (DASRI) doit permettre d'éviter la survenue de problèmes infectieux au moindre coût en respectant l'abondante réglementation existante.

### Public

Personnel concerné par la mise en place ou la surveillance du circuit des déchets à risque infectieux

- ◆ Hygiénistes
- ◆ Cadres de santé
- ◆ Personnels d'encadrement des services économiques ou techniques

### Objectifs pédagogiques

*A la suite de cette formation, vous connaîtrez :*

- ◆ la réglementation concernant la prise en charge des déchets à risque infectieux

*A la suite de cette formation, vous serez capable :*

- ◆ de vérifier si la réglementation et les recommandations concernant les DASRI sont appliquées dans votre structure (tri, stockage, élimination)
- ◆ de mettre en place un tri des déchets pertinent sur votre structure, en adéquation avec le mode de traitement

### Méthodes pédagogiques

- ◆ Cours magistraux
- ◆ Atelier

### Programme indicatif

- ◆ Définitions : déchets, recyclage, valorisation, DASRI
- ◆ Réglementations et recommandations concernant les DASRI :
  - modalités d'élimination
  - réglementation et recommandations concernant les autres déchets à problèmes (radionucléotides, piles et accumulateurs, effluents liquides)
- ◆ Mise en place d'un tri efficace et évaluation de la stratégie

Coordination  
**CCLIN Sud-Est**

**9 et 10 (matin)  
septembre 2010  
LYON**

Frais de formation  
**280 €**

Durée  
**1 jour et demi**

Effectif  
Nombre minimal : **10**  
Nombre maximal : **20**

Responsable pédagogique

**Dr O. BELLON**  
CH du Pays d'Aix